

Droit du travail : Sécurisez vos pratiques RH

Prérequis :

Aucun prérequis spécifique. Cette formation s'adresse aux dirigeants, responsables RH, managers et toute personne en charge de la gestion du personnel.

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les fondamentaux du droit du travail et leur application en entreprise.
- Identifier les obligations légales de l'employeur et les droits des salariés.
- Sécuriser les pratiques RH pour limiter les risques de contentieux.
- Appliquer les bonnes pratiques en matière de contrats de travail, temps de travail et procédures disciplinaires.
- Mettre à jour ses connaissances en fonction des évolutions législatives et jurisprudentielles.

Durée :

6 jours

Modalités et délais d'accès :

- Formation accessible en intra ou inter-entreprises.
- Possibilité de financement via OPCO

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

- Apports théoriques et cas pratiques basés sur des situations réelles.
- Études de jurisprudence et mises en situation.
- Supports pédagogiques fournis.
- Évaluation des acquis via quiz, études de cas et échanges interactifs.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nous nous engageons à adapter la formation aux besoins des personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter en amont pour mettre en place les aménagements nécessaires.

MODULE 1 - Gérer les contrats de travail de l'embauche à la rupture

Thème 1 : Sélectionner et personnaliser les contrats de travail selon les caractéristiques de l'entreprise

- a. Déterminer les caractéristiques spécifiques des contrats à durée indéterminée (CDI)
- b. Analyser les spécificités des autres types de contrats de travail

Thème 2 : Gestion quotidienne des contrats de travail

- a. Faire la différence entre modification du contrat de travail et changement des conditions de travail
- b. S'organiser face aux absences et inaptitudes : impact sur la relation contractuelle

Thème 3 : Connaître les différents modes de rupture du contrat de travail

- a. Constituer un dossier disciplinaire et maîtriser l'échelle des sanctions jusqu'au licenciement
- b. Les autres modes de rupture : sécuriser vos pratiques de gestion

MODULE 2 - Assurer le dialogue social - relations avec les IRP

Thème 1 : Comprendre les instances représentatives du personnel (IRP)

- a. Identifier les différentes IRP et leurs rôles au sein de l'entreprise
- b. Analyser les enjeux de la représentation du personnel pour améliorer le climat social

Thème 2 : Mettre en place un dialogue social constructif

- a. Établir des canaux de communication efficaces entre la direction et les IRP
- b. Favoriser la négociation collective et la participation des employés dans les décisions

Thème 3 : Gérer les relations avec les syndicats

- a. Comprendre les enjeux et positions des syndicats dans l'entreprise
- b. Développer des stratégies de collaboration pour résoudre les conflits et privilégier le dialogue

MODULE 3 - Maîtriser la procédure prud'homale

Thème 1 : Introduction à la juridiction prud'homale

- a. Expliquer le rôle des prud'hommes dans le règlement des litiges du travail
- b. Identifier les différents types de litiges traités par les prud'hommes et leur compétence

Thème 2 : Préparation à la saisine du conseil de prud'hommes

- a. Élaborer une stratégie pour réunir les preuves et constituer un dossier solide
- b. Connaître les délais et formalités à respecter pour saisir les prud'hommes

Thème 3 : Gestion de l'audience prud'homale

- a. Comprendre le déroulement de l'audience et les rôles des différentes parties
- b. Développer des techniques pour argumenter efficacement et répondre aux questions des juges

Equipe pédagogique :

Référent pédagogique : Jessica Giacomelli - giacomelli.contact@gmail.com

Référent handicap : Jessica Giacomelli - giacomelli.contact@gmail.com

Formateur : Avocat en droit du travail

Tarif : 4 100 €